

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 22 septembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 2 septembre 2020 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence du doyen d'âge M. Michel COTTO

1 DINAN AGGLOMERATION

1 Présents: M.BOUDET M.BUKENBERGSM.CHESNEL M.CHEVALIER M.DUCLOS M.FAUCON
M.GICQUELM.JACQUET M.MAILLARD M.ODYE M.SAUDRAIS MmeBOUGAULT

MmeGUILLEMOT

2 Ont donné pouvoir: Mme GALLEE à M.CHESNEL

3 excusés: M.LECHEVESTRIER M.VERGER MmeGAREL

2 LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1 Présents: M.CHEVALIER M.PERTUISEL M.PICHOT Mme GENISSEL Mme PITHON

2 Ont donné pouvoir: M. DELAHAYE à M.PERTUISEL, Mme MEUNIER à M.CHEVALIER

3 excusés: M.MARETHEUX

3 BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M.BARAZER M.BEAUGÉ M.COTTOM.ETHORÉM.HENTZIENM.PIEL M.PRIOUL M.THOMAS
Mme AUBINMme DUTAY Mme GAUBERT-GRUEL Mme GUILLARD Mme KERGUELEN

2 Ont donné pouvoir: M. LERAY à M.PIEL, M. LESAGE à M.THOMAS, M.OUISSE à M.COTTO, M. RAOULT à M.PRIOUL, Mme GLAIS à M.BARAZER, Mme PÉYÉ à Mme AUBIN

4 COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1 Présents: M.BRIANDM.BRIANTAIS M.CHEVREL M.COLLET M.DELORME M.DESPRÉS M.ESNAULT
M.EVEILLARDM.GAUTIER M.GLOTIN M.GOBIN M.GORRE M.GUERRO M.GUINARD
M.LOHAT M.LUBIN M.LUCE M.MEANCEM.PIEDERRIERE M.ROLLAND M.SIMON
M.SOURDAINE M.TRUTINM.VERNEY M.VITRE Mme BESNARD Mme GUEE Mme

LECOMTE Mme PIERRARD

2 Ont donné pouvoir: M. DAUGAN à M.GAUTIER, M. DELYS à M.BRIANTAIS, Mme HUBY à Mme PIERRARD

5 MONTFORT COMMUNAUTE

1 Présents: M.AUFFRAY M.BERTRAND M.BLOUET M.BOURGOGNON M.COLLET M.DELACROIX
M.LANGLAIS M.LE BORGNE M.LE TEXIERM.LEMOINEM.RONSIN Mme AUBAULT Mme

BERRÉE Mme BONDON Mme HAMONO Mme LE PALLEC Mme MARIE Mme RICHARD Mme VIVIEN

2 Ont donné pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M.LE BORGNE, Mme LEPORCHER à M.LANGLAIS,

6 PLOERMEL COMMUNAUTE

1 Présents: M.ARGENTIN M.CHAUMORCEL M.COUDE M.GORTAIS M.LEMAZURIER M.LIMOUX
M.MANENC M.RAFFIN M.ROUAULT M.SAMSON Mme CESMAT MmeDERRIEN MmePORTIER
Mme RIDARD Mme VACHON

2 Ont donné pouvoir: M. BOULVAIS à M.ROUAULT, M. MALEY à M.MANENC, Mme DELSAUT à M.LEMAZURIER,

3 excusés: M.BOURNE M.CARTIER M.COIGNARD M.GICQUELM.JARNO M.LAMEUL M.LE DIFFON
Mme GUILLEMAUD Mme LE MOIGNE

7 OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M.BADOUAL M.COWET M.DUVIC M.GUÉ M.JOLY M.LELIEVRE M.PILORGET M.POIRIER
M.RENAUD M.ROGER M.YHUEL Mme GILLES

2 Ont donné pouvoir: M. BLÉHER à M.COWET M. HUGOT à M.YHUEL M. HUTTER à M.GUÉ

Secrétaire de séance : M.BARAZER

Assistaient également à la réunion :

M.GUILLOUX, M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER); M.ZILLIOX, M. BOHANNE, M.CROUIGNEAU, Mme BOUTIER, Mme VALLEE (agents du SMICTOM)

Séance close à 13h00

Objet : Election du Président

Monsieur Michel COTTO, délégué de Brocéliande Communauté, doyen d'âge du Comité Syndical, prend la présidence. Suite au renouvellement des Conseils Municipaux en date des 15 mars et 28 juin 2020, il y a lieu de procéder au vote à bulletin secret du nouveau Président du SMICTOM Centre Ouest.

Monsieur le doyen rappelle les dispositions de l'article L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales : le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue aux deux premiers tours. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

3 assesseurs ont été désignés: Mme VACHON, M. COWET, M. SAUDRAIS

Se déclarent candidats :

M GUINARD Hubert

Chaque délégué a déposé lui-même dans l'urne le bulletin de vote. Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin :

nombre de délégués présents	106
nombre de procurations	21
nombre de votants (enveloppes déposées):	126
nombre de suffrages blancs	8
nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	3
nombre de suffrages exprimés	115
majorité absolue	58

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
M GUINARD Hubert	115	Cent quinze

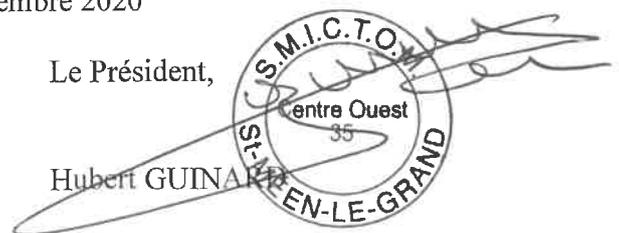
↳ M. GUINARD Hubert, ayant obtenu la majorité absolue, est élu Président du SMICTOM du Centre-Ouest d'Ille et Vilaine, et est immédiatement installé.

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré à St Méen le Grand, le 22 septembre 2020

Le Président,

Hubert GUINARD



SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 22 septembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 2 septembre 2020 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUNARD

1 DINAN AGGLOMERATION

1 Présents: M. BOUDET M. BUKENBERG M. CHESNEL M. CHEVALIER M. DUCLOS M. FAUCON
M. GICQUEL M. JACQUET M. MAILLARD M. ODYE M. SAUDRAIS Mme BOUGAULT
Mme GUILLEMOT

2 Ont donné pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL

3 excusés: M. LE CHEVESTRIER M. VERGER Mme GAREL

2 LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1 Présents: M. CHEVALIER M. PERTUISEL M. PICHOT Mme GENISSEL Mme PITHON

2 Ont donné pouvoir: M. DELAHAYE à M. PERTUISEL, Mme MEUNIER à M. CHEVALIER

3 excusés: M. MARETHEUX

3 BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M. BARAZER M. BEAUGÉ M. COTTOM. ETHORÉ M. HENTZIEN M. PIEL M. PRIOUL M. THOMAS
Mme AUBIN Mme DUTAY Mme GAUBERT-GRUEL Mme GUILLARD Mme KERGUELEN

2 Ont donné pouvoir: M. LERAY à M. PIEL, M. LESAGE à M. THOMAS, M. OUISSÉ à M. COTTO, M. RAOULT à
M. PRIOUL, Mme GLAIS à M. BARAZER, Mme PÉYÉ à Mme AUBIN

4 COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1 Présents: M. BRIAND M. BRIANTAIS M. CHEVREL M. COLLET M. DELORME M. DESPRÉS M. ESNAULT
M. EVEILLARD M. GAUTIER M. GLOTIN M. GOBIN M. GORRE M. GUERRO M. GUNARD
M. LOHAT M. LUBIN M. LUCE M. MEANCEM. PIEDERRIERE M. ROLLAND M. SIMON
M. SOURDAINE M. TRUTIN M. VERNEY M. VITRE Mme BESNARD Mme GUEE Mme

LECOMTE Mme PIERRARD

2 Ont donné pouvoir: M. DAUGAN à M. GAUTIER, M. DELYS à M. BRIANTAIS, Mme HUBY à Mme
PIERRARD

5 MONTFORT COMMUNAUTE

1 Présents: M. AUFRAY M. BERTRAND M. BLOUET M. BOURGOGNON M. COLLET M. DELACROIX
M. LANGLAIS M. LE BORGNE M. LE TEXIER M. LEMOINEM. RONSIN Mme AUBAULT Mme
BERRÉE Mme BONDON Mme HAMONO Mme LE PALLEC Mme MARIE Mme RICHARD Mme VIVIEN

2 Ont donné pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme LEPORCHER à
M. LANGLAIS,

6 PLOERMEL COMMUNAUTE

1 Présents: M. ARGENTIN M. CHAUMORCEL M. COUDE M. GORTAIS M. LEMAZURIER M. LIMOUX
M. MANENC M. RAFFIN M. ROUAULT M. SAMSON Mme CESMAT Mme DERRIEN Mme PORTIER
Mme RIDARD Mme VACHON

2 Ont donné pouvoir: M. BOULVAIS à M. ROUAULT, M. MALEY à M. MANENC, Mme DELSAUT à
M. LEMAZURIER,

3 excusés: M. BOURNE M. CARTIER M. COIGNARD M. GICQUEL M. JARNO M. LAMEUL M. LE
Mme GUILLEMAUD Mme LE MOIGNE

7 OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M. BADOUAL M. COWET M. DUVIC M. GUÉ M. JOLY M. LELIEVRE M. PILORGET M. POIRIER
M. RENAUD M. ROGER M. YHUEL Mme GILLES

2 Ont donné pouvoir: M. BLÉHER à M. COWET M. HUGOT à M. YHUEL M. HUTTER à M. GUÉ

Secrétaire de séance : M. BARAZER

Assistaient également à la réunion :

M. GUILLOUX, M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER) ; M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUGNEAU ,
Mme BOUTIER, Mme VALLEE (agents du SMICTOM)

Séance close à 13h00

Objet : fixation du nombre de Vice-Présidents

L'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Bureau d'un Etablissement Public de Coopération intercommunale est composé du Président et d'un ou de plusieurs Vice-Président(s) et il appartient au comité syndical d'en déterminer le nombre.

Il est ainsi proposé de créer 9 vice-présidences réparties comme suit :

Dinan Agglomération :	1 vice-président
Loudéac Communauté - Bretagne Centre :	1 vice-président
Brocéliande Communauté :	1 vice-président
Communauté de Communes de St Méen - Montauban :	2 vice-présidents
Montfort Communauté :	2 vice-présidents
Ploërmel Communauté :	1 vice-président
Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :	1 vice-président

Le Comité syndical est appelé à délibérer sur la création des 9 postes de vice-présidents.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ décide de fixer à 9 le nombre de vice-présidents, selon la répartition détaillée ci-dessus

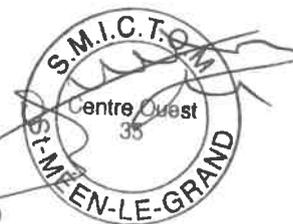
↳ donne pouvoir au Président ou au Vice-Président délégué pour signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré à St Méen le Grand, le 22 septembre 2020

Le Président,

Hubert GUINARD



Nombre de délégués en exercice: 140
Nombre de délégués présents: 106
Nombre de pouvoirs: 21
Nombre de voix pour: 127
Abstentions: 0
Contre: 0



1 ex.

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 22 septembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 2 septembre 2020 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

1 DINAN AGGLOMERATION

1 Présents: M. BOUDET M. BUKENBERGSM. CHESNEL M. CHEVALIER M. DUCLOS M. FAUCON
M. GICQUEL M. JACQUET M. MAILLARD M. ODYE M. SAUDRAIS Mme BOUGAULT
Mme GUILLEMOT

2 Ont donné pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL

3 excusés: M. LE CHEVESTRIER M. VERGER Mme GAREL

2 LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1 Présents: M. CHEVALIER M. PERTUISEL M. PICHOT Mme GENISSEL Mme PITHON

2 Ont donné pouvoir: M. DELAHAYE à M. PERTUISEL, Mme MEUNIER à M. CHEVALIER

3 excusés: M. MARETHEUX

3 BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M. BARAZER M. BEAUGÉ M. COTTOM. ETHORÉM. HENTZIEN M. PIEL M. PRIOUL M. THOMAS
Mme AUBIN Mme DUTAY Mme GAUBERT-GRUEL Mme GUILLARD Mme KERGUELEN

2 Ont donné pouvoir: M. LERAY à M. PIEL, M. LESAGE à M. THOMAS, M. OUISSE à M. COTTO, M. RAOULT à
M. PRIOUL, Mme GLAIS à M. BARAZER, Mme PÉYÉ à Mme AUBIN

4 COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1 Présents: M. BRIAND M. BRIANTAIS M. CHEVREL M. COLLET M. DELORME M. DESPRÉS M. ESNAULT
M. EVEILLARD M. GAUTIER M. GLOTIN M. GOBIN M. GORRE M. GUERRO M. GUINARD
M. LOHAT M. LUBIN M. LUCE M. MEANCEM. PIEDERRIERE M. ROLLAND M. SIMON
M. SOURDAINE M. TRUTIN M. VERNEY M. VITRE Mme BESNARD Mme GUEE Mme

LECOMTE Mme PIERRARD

2 Ont donné pouvoir: M. DAUGAN à M. GAUTIER, M. DELYS à M. BRIANTAIS, Mme HUBY à Mme
PIERRARD

5 MONTFORT COMMUNAUTE

1 Présents: M. AUFRAY M. BERTRAND M. BLOUET M. BOURGOGNON M. COLLET M. DELACROIX
M. LANGLAIS M. LE BORGNE M. LE TEXIER M. LEMOINEM. RONSIN Mme AUBAULT Mme

BERRÉE Mme BONDON Mme HAMONO Mme LE PALLEC Mme MARIE Mme RICHARD Mme VIVIEN

2 Ont donné pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme LEPORCHER à
M. LANGLAIS,

6 PLOERMEL COMMUNAUTE

1 Présents: M. ARGENTIN M. CHAUMORCEL M. COUDE M. GORTAIS M. LEMAZURIER M. LIMOUX
M. MANENC M. RAFFIN M. ROUAULT M. SAMSON Mme CESMAT Mme DERRIEN Mme PORTIER
Mme RIDARD Mme VACHON

2 Ont donné pouvoir: M. BOULVAIS à M. ROUAULT, M. MALEY à M. MANENC, Mme DELSAUT à
M. LEMAZURIER,

3 excusés: M. BOURNE M. CARTIER M. COIGNARD M. GICQUEL M. JARNO M. LAMEUL M. LE
Mme GUILLEMAUD Mme LE MOIGNE

7 OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M. BADOUAL M. COWET M. DUVIC M. GUÉ M. JOLY M. LELIEVRE M. PILORGET M. POIRIER
M. RENAUD M. ROGER M. YHUEL Mme GILLES

2 Ont donné pouvoir: M. BLÉHER à M. COWET M. HUGOT à M. YHUEL M. HUTTER à M. GUÉ

Secrétaire de séance : M. BARAZER

Assistaient également à la réunion :

M. GUILLOUX, M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER); M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU,
Mme BOUTIER, Mme VALLEE (agents du SMICTOM)

Séance close à 13h00

Objet : Election des Vice-Présidents

Le SMICTOM comprend 7 communautés de communes et communauté d'agglomération regroupant 100 967 habitants.

La répartition des vice-présidences est organisée de la façon suivante :

Dinan Agglomération :	1 vice-président
Loudéac Communauté - Bretagne Centre :	1 vice-président
Brocéliande Communauté :	1 vice-président
Communauté de Communes de St Méen - Montauban	2 vice-présidents
Montfort Communauté :	2 vice-présidents
Ploërmel Communauté :	1 vice-président
Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :	1 vice-président

Sous la présidence de M. Hubert GUINARD élu président, le comité a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours, et à la majorité relative au 3^e tour. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

3 assesseurs ont été désignés: Mme VACHON, M. COWET, M. SAUDRAIS

Le Président a invité le Comité au vote des Vice-Présidents.

Le vote a lieu à bulletin secret pour chaque vice-présidence. Chaque délégué a déposé lui-même dans l'urne le bulletin de vote. Pour chaque vice-présidence, après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Dinan Agglomération

Se déclarent candidats :

CHEVALIER Mickael

Résultats du premier tour de scrutin :

nombre de délégués présents	106
nombre de procurations	21
nombre de votants (enveloppes déposées):	125
nombre de suffrages blancs	11
nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
nombre de suffrages exprimés	114
majorité absolue	58



Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
CHEVALIER Mickael	114	Cent quatorze

↳ Monsieur CHEVALIER Mickael, ayant obtenu la majorité absolue, est élu vice-président, et est immédiatement installé.

Loudéac Communauté - Bretagne Centre :

Se déclarent candidats :
PERTUISEL Yves

Résultats du premier tour de scrutin :

nombre de délégués présents	106
nombre de procurations	21
nombre de votants (enveloppes déposées):	125
nombre de suffrages blancs	11
nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
nombre de suffrages exprimés	114
majorité absolue	58

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
PERTUISEL Yves	114	Cent quatorze

↳ Monsieur PERTUISEL Yves, ayant obtenu la majorité absolue, est élu vice-président, et est immédiatement installé.

Brocéliande Communauté :

Se déclarent candidats :

ETHORE Bernard

OUISSE Mickael

Résultats du premier tour de scrutin :

nombre de délégués présents	105
nombre de procurations	21
nombre de votants (enveloppes déposées):	125
nombre de suffrages blancs	1
nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	2
nombre de suffrages exprimés	122
majorité absolue	62

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
ETHORE Bernard	77	Soixante-dix sept
OUISSE Mickael	45	Quarante cinq

☞ Monsieur ETHORE Bernard, ayant obtenu la majorité absolue, est élu vice-président, et est immédiatement installé.

Communauté de Communes de St Méen - Montauban

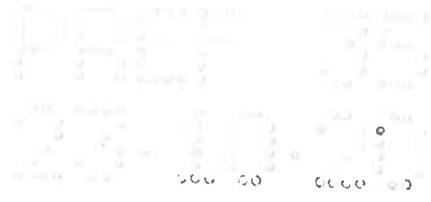
1ere vice-présidence :

Se déclarent candidats :

GUEE Madeleine

Résultats du premier tour de scrutin :

nombre de délégués présents	105
nombre de procurations	21
nombre de votants (enveloppes déposées):	125
nombre de suffrages blancs	16
nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
nombre de suffrages exprimés	109
majorité absolue	55



Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
GUEE Madeleine	109	Cent neuf

↳ Madame GUEE Madeleine, ayant obtenu la majorité absolue, est élue vice-présidente, et est immédiatement installée.

Communauté de Communes de St Méen - Montauban

2e vice-présidence :

Se déclarent candidats :

LOHAT Alain

Résultats du premier tour de scrutin :

nombre de délégués présents	105
nombre de procurations	21
nombre de votants (enveloppes déposées):	125
nombre de suffrages blancs	19
nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	1
nombre de suffrages exprimés	105
majorité absolue	53

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
LOHAT Alain	104	Cent quatre
COLLET Serge	1	un

↳ Monsieur LOHAT Alain, ayant obtenu la majorité absolue, est élu vice-président, et est immédiatement installé.

Montfort Communauté -1ere vice-présidence :

Se déclarent candidats :
MARIE Véronique

Résultats du premier tour de scrutin :

nombre de délégués présents	105
nombre de procurations	21
nombre de votants (enveloppes déposées):	121
nombre de suffrages blancs	6
nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
nombre de suffrages exprimés	115
majorité absolue	58

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
MARIE Véronique	115	Cent quinze

↳ Madame MARIE Véronique, ayant obtenu la majorité absolue, est élue vice-présidente, et est immédiatement installée

Montfort Communauté -2e vice-présidence :

Se déclarent candidats :
RONSIN Jean

Résultats du premier tour de scrutin :

nombre de délégués présents	104
nombre de procurations	21
nombre de votants (enveloppes déposées):	122
nombre de suffrages blancs	12
nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
nombre de suffrages exprimés	110
majorité absolue	56

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
RON SIN Jean	108	Cent huit
OUI SSE Mickael	2	deux

↳ Monsieur RONSIN Jean, ayant obtenu la majorité absolue, est élu vice-président, et est immédiatement installé.

Ploërmel Communauté

Se déclarent candidats :
LEMAZURIER Joel

Nouvelle procuration donnée en cours de séance : M. COLLET à Mme BERREE

Résultats du premier tour de scrutin :

nombre de délégués présents	103
nombre de procurations	22
nombre de votants (enveloppes déposées):	122
nombre de suffrages blancs	17
nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
nombre de suffrages exprimés	105
majorité absolue	53

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
LEMAZURIER Joel	105	Cent cinq

↳ Monsieur LEMAZURIER Joel, ayant obtenu la majorité absolue, est élu vice-président, et est immédiatement installé.

Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande

Se déclarent candidats :
COWET Vincent

Nouvelle procuration donnée en cours de séance : M. COLLET à Mme BERREE

Résultats du premier tour de scrutin :

nombre de délégués présents	103
nombre de procurations	22
nombre de votants (enveloppes déposées):	121
nombre de suffrages blancs	12
nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	1
nombre de suffrages exprimés	108
majorité absolue	55

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
COWET Vincent	108	Cent huit

↳ Monsieur COWET Vincent, ayant obtenu la majorité absolue, est élu vice-président, et est immédiatement installé.

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré à St Méen le Grand, le 22 septembre 2020

Le Président,

Hubert GUINARD



SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 22 septembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 2 septembre 2020 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

1 DINAN AGGLOMERATION

1 Présents: M.BOUDET M.BUKENBERGSM.CHESNEL M.CHEVALIER M.DUCLOS M.FAUCON
M.GICQUELM.JACQUET M.MAILLARD M.ODYE M.SAUDRAIS MmeBOUGAULT
MmeGUILLEMOT

2 Ont donné pouvoir: Mme GALLEE à M.CHESNEL

3 excusés: M.LECHEVESTRIER M.VERGER MmeGAREL

2 LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1 Présents: M.CHEVALIER M.PERTUISEL M.PICHOT Mme GENISSEL Mme PITHON

2 Ont donné pouvoir: M. DELAHAYE à M.PERTUISEL, Mme MEUNIER à M.CHEVALIER

3 excusés: M.MARETHEUX

3 BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M.BARAZER M.BEAUGÉ M.COTTOM.ETHORÉM.HENTZIEN M.PIEL M.PRIOUL M.THOMAS
Mme AUBIN Mme DUTAY Mme GAUBERT-GRUEL Mme GUILLARD Mme KERGUELEN

2 Ont donné pouvoir: M. LERAY à M.PIEL, M. LESAGE à M.THOMAS, M.OUISSE à M.COTTO, M. RAOULT à M.PRIOUL, Mme GLAIS à M.BARAZER, Mme PÉYÉ à Mme AUBIN

4 COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1 Présents: M.BRIAND M.BRIANTAIS M.CHEVREL M.COLLET M.DELORME M.DESPRÉS M.ESNAULT
M.EVEILLARD M.GAUTIER M.GLOTIN M.GOBIN M.GORRE M.GUERRO M.GUINARD
M.LOHAT M.LUBIN M.LUCE M.MEANCEM.PIEDERRIERE M.ROLLAND M.SIMON
M.SOURDAINE M.TRUTIN M.VERNEY M.VITRE Mme BESNARD Mme GUEE Mme

LECOMTE Mme PIERRARD

2 Ont donné pouvoir: M. DAUGAN à M.GAUTIER, M. DELYS à M.BRIANTAIS, Mme HUBY à Mme PIERRARD

5 MONTFORT COMMUNAUTE

1 Présents: M.AUFFRAY M.BERTRAND M.BLOUET M.BOURGOGNON M.COLLET M.DELACROIX
M.LANGLAIS M.LE BORGNE M.LE TEXIER M.LEMOINEM. RONSIN Mme AUBAULT Mme
BERRÉE Mme BONDON Mme HAMONO Mme LE PALLEC Mme MARIE Mme RICHARD Mme VIVIEN

2 Ont donné pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M.LE BORGNE, Mme LEPORCHER à M.LANGLAIS,

6 PLOERMEL COMMUNAUTE

1 Présents: M.ARGENTIN M.CHAUMORCEL M.COUDE M.GORTAIS M.LEMAZURIER M.LIMOUX
M.MANENC M.RAFFIN M.ROUAULT M.SAMSON Mme CESMAT Mme DERRIEN Mme PORTIER
Mme RIDARD Mme VACHON

2 Ont donné pouvoir: M. BOULVAIS à M.ROUAULT, M. MALEY à M.MANENC, Mme DELSAUT à M.LEMAZURIER,

3 excusés: M.BOURNE M.CARTIER M.COIGNARD M.GICQUEL M.JARNO M.LAMEUL M.LE DIFFON
Mme GUILLEMAUD Mme LE MOIGNE

7 OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M.BADOUAL M.COWET M.DUVIC M.GUÉ M.JOLY M.LELIEVRE M.PILORGET M.POIRIER
M.RENAUD M.ROGER M.YHUEL Mme GILLES

2 Ont donné pouvoir: M. BLÉHER à M.COWET M. HUGOT à M.YHUEL M. HUTTER à M.GUÉ

Secrétaire de séance : M.BARAZER

Assistaient également à la réunion :

M.GUILLOUX, M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER); M.ZILLIOX, M.BOHANNE, M.CROUIGNEAU, Mme BOUTIER, Mme VALLEE (agents du SMICTOM)

Séance close à 13h00

Délibération 2020-032 bis indemnités de fonction

1

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Détermination des indemnités de fonction

Vu, le décret n° 2004-615 du 25 juin 2004 qui définit les modalités de calcul des indemnités maximales perçues pour l'exercice effectif des fonctions de président et de vice-présidents des EPCI mentionnés à l'article L 5211-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Ce décret précise que les indemnités sont déterminées en appliquant un taux au montant de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Suite au renouvellement des membres du Bureau du SMICTOM du Centre-Ouest, le Comité Syndical, est invité à déterminer le taux applicable et la date d'entrée en vigueur de cette décision.

Sachant que la population totale du SMICTOM du Centre-Ouest - *Etablissement non doté d'une fiscalité propre* – est de 100 967 habitants soit comprise entre 100.000 et 199.999 habitants, il est proposé d'attribuer les taux suivants à l'indice brut terminal de la fonction publique :

	PRESIDENT	VICE-PRESIDENT
Taux maximal	35,44 %	17,72 %
Indemnité Brute	1378,40 €	689,20 €

Le comité syndical décide de voter à main levée la détermination des taux d'indemnités du Président et des Vice-Présidents ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, fixe le montant des indemnités du Président et des Vice-Présidents, au taux maximal. Le Président et les 9 Vice-Présidents percevront compter du 22 septembre 2020 les indemnités de fonction à comme suit :

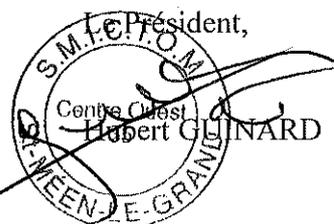
↳ le Président : 35,44 % de la valeur de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 1378,40 € brut par mois,

↳ chacun des vice-présidents : 17,72 % de la valeur de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 689,20 € brut par mois,

Les indemnités seront réévaluées lorsque les textes le prévoiront.

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré à St Méen le Grand, le 22 septembre 2020



Nombre de délégués en exercice: 140
Nombre de délégués présents: 99
Nombre de pouvoirs: 22
Nombre de voix pour: 83
Abstentions: 15
Contre: 6

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 22 septembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 2 septembre 2020 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

1 DINAN AGGLOMERATION

1 Présents: M. BOUDET M. BUKENBERGSM. CHESNEL M. CHEVALIER M. DUCLOS M. FAUCON
M. GICQUELM. JACQUET M. MAILLARD M. ODYE M. SAUDRAIS Mme BOUGAULT
Mme GUILLEMOT

2 Ont donné pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL

3 excusés: M. LECHEVESTRIER M. VERGER Mme GAREL

2 LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1 Présents: M. CHEVALIER M. PERTUISEL M. PICHOT Mme GENISSEL Mme PITHON

2 Ont donné pouvoir: M. DELAHAYE à M. PERTUISEL, Mme MEUNIER à M. CHEVALIER

3 excusés: M. MARETHEUX

3 BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M. BARAZER M. BEAUGÉ M. COTTOM. ETHORÉM. HENTZIEN M. PIEL M. PRIOUL M. THOMAS
Mme AUBIN Mme DUTAY Mme GAUBERT-GRUEL Mme GUILLARD Mme KERGUELEN

2 Ont donné pouvoir: M. LERAY à M. PIEL, M. LESAGE à M. THOMAS, M. OUISSE à M. COTTO, M. RAOULT à
M. PRIOUL, Mme GLAIS à M. BARAZER, Mme PÉYÉ à Mme AUBIN

4 COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1 Présents: M. BRIAND M. BRIANTAIS M. CHEVREL M. COLLET M. DELORME M. DESPRÉS M. ESNAULT
M. EVEILLARD M. GAUTIER M. GLOTIN M. GOBIN M. GORRE M. GUERRO M. GUINARD
M. LOHAT M. LUBIN M. LUCE M. MEANCEM. PIEDERRIERE M. ROLLAND M. SIMON
M. SOURDAINE M. TRUTIN M. VERNEY M. VITRE Mme BESNARD Mme GUEE Mme

LECOMTE Mme PIERRARD

2 Ont donné pouvoir: M. DAUGAN à M. GAUTIER, M. DELYS à M. BRIANTAIS, Mme HUBY à Mme
PIERRARD

5 MONTFORT COMMUNAUTE

1 Présents: M. AUFRAY M. BERTRAND M. BLOUET M. BOURGOGNON M. COLLET M. DELACROIX
M. LANGLAIS M. LE BORGNE M. LE TEXIER M. LEMOINEM. RONSIN Mme AUBAULT Mme
BERRÉE Mme BONDON Mme HAMONO Mme LE PALLEC Mme MARIE Mme RICHARD Mme VIVIEN

2 Ont donné pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme LEPORCHER à
M. LANGLAIS,

6 PLOERMEL COMMUNAUTE

1 Présents: M. ARGENTIN M. CHAUMORCEL M. COUDE M. GORTAIS M. LEMAZURIER M. LIMOUX
M. MANENC M. RAFFIN M. ROUAULT M. SAMSON Mme CESMAT Mme DERRIEN Mme PORTIER
Mme RIDARD Mme VACHON

2 Ont donné pouvoir: M. BOULVAIS à M. ROUAULT, M. MALEY à M. MANENC, Mme DELSAUT à
M. LEMAZURIER,

3 excusés: M. BOURNE M. CARTIER M. COIGNARD M. GICQUELM. JARNO M. LAMEUL M. LE
Mme GUILLEMAUD Mme LE MOIGNE

7 OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M. BADOUAL M. COWET M. DUVIC M. GUÉ M. JOLY M. LELIEVRE M. PILORGET M. POIRIER
M. RENAUD M. ROGER M. YHUEL Mme GILLES

2 Ont donné pouvoir: M. BLÉHER à M. COWET M. HUGOT à M. YHUEL M. HUTTER à M. GUÉ

Secrétaire de séance : M. BARAZER

Assistaient également à la réunion :

M. GUILLOUX, M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER); M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU,
Mme BOUTIER, Mme VALLEE (agents du SMICTOM)

Séance close à 13h00

Délibération 2020-032 indemnités de fonction

1

Objet : Détermination des indemnités de fonction

Vu, le décret n° 2004-615 du 25 juin 2004 qui définit les modalités de calcul des indemnités maximales perçues pour l'exercice effectif des fonctions de président et de vice-présidents des EPCI mentionnés à l'article L 5211-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Ce décret précise que les indemnités sont déterminées en appliquant au montant de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, un barème (indice brut 1015).

Suite au renouvellement des membres du Bureau du SMICTOM du Centre-Ouest, le Comité Syndical, est invité à déterminer le taux applicable et la date d'entrée en vigueur de cette décision.

Sachant que la population totale du SMICTOM du Centre-Ouest - *Etablissement non doté d'une fiscalité propre* – est de 100 967 habitants soit comprise entre 100.000 et 199.999 habitants, le montant mensuel correspondant à l'indice brut 1015, à ce jour, s'établit ainsi :

	PRESIDENT	VICE-PRESIDENT
Taux maximal	35,44 %	17,72 %
Indemnité Brute	1378,40 €	689,20 €

Le comité syndical décide de voter à main levée la détermination des taux d'indemnités du Président et des Vice-Présidents ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, fixe le montant des indemnités du Président et des Vice-Présidents, au taux maximal. Le Président et les 9 Vice-Présidents percevront les indemnités de fonction comme suit :

- ↳ le Président : 35,44 % de la valeur de l'indice Brut 1015, soit 1378,40 € brut par mois,
 - ↳ chacun des vice-présidents : 17,72 % de la valeur de l'indice Brut 1015, soit 689,20 € brut par mois.
- Les indemnités seront réévaluées lorsque les textes le prévoient.

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré à St Méen le Grand, le 22 septembre 2020

Le Président,

Hubert GUINARD



Nombre de délégués en exercice: 140
Nombre de délégués présents: 99
Nombre de pouvoirs: 22
Nombre de voix pour: 83
Abstentions: 15
Contre: 6

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 22 septembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 2 septembre 2020 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

1 DINAN AGGLOMERATION

1 Présents: M.BOUDET M.BUKENBERGSM.CHESNEL M.CHEVALIER M.DUCLOS M.FAUCON
M.GICQUELM.JACQUET M.MAILLARD M.ODYE M.SAUDRAIS MmeBOUGAULT
MmeGUILLEMOT

2 Ont donné pouvoir: Mme GALLEE à M.CHESNEL

3 excusés: M.LECHEVESTRIER M.VERGER MmeGAREL

2 LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1 Présents: M.CHEVALIER M.PERTUISEL M.PICHOT Mme GENISSEL Mme PITHON

2 Ont donné pouvoir: M. DELAHAYE à M.PERTUISEL, Mme MEUNIER à M.CHEVALIER

3 excusés: M.MARETHEUX

3 BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M.BARAZER M.BEAUGÉ M.COTTOM.ETHOREM.HENTZIEN M.PIEL M.PRIOUL M.THOMAS
Mme AUBIN Mme DUTAY Mme GAUBERT-GRUEL Mme GUILLARD Mme KERGUELEN

2 Ont donné pouvoir: M. LERAY à M.PIEL, M. LESAGE à M.THOMAS, M.OUISSE à M.COTTO, M. RAOULT à M.PRIOUL, Mme GLAIS à M.BARAZER, Mme PÉYÉ à Mme AUBIN

4 COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1 Présents: M.BRIANDM.BRIANTAIS M.CHEVREL M.COLLET M.DELORME M.DESPRÉS M.ESNAULT
M.EVEILLARDM.GAUTIER M.GLOTIN M.GOBIN M.GORRE M.GUERRO M.GUINARD
M.LOHAT M.LUBIN M.LUCE M.MEANCEM.PIEDERRIERE M.ROLLAND M.SIMON
M.SOURDAINE M.TRUTINM.VERNEY M.VITRE Mme BESNARD Mme GUEE Mme

LECOMTE Mme PIERRARD

2 Ont donné pouvoir: M. DAUGAN à M.GAUTIER, M. DELYS à M.BRIANTAIS, Mme HUBY à Mme PIERRARD

5 MONTFORT COMMUNAUTE

1 Présents: M.AUFFRAY M.BERTRAND M.BLOUET M.BOURGOGNON M.COLLET M.DELACROIX
M.LANGLAIS M.LE BORGNE M.LE TEXIERM.LEMOINEM.RONSIN Mme AUBAULT Mme

BERRÉE Mme BONDON Mme HAMONO Mme LE PALLEC Mme MARIE Mme RICHARD Mme VIVIEN
2 Ont donné pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M.LE BORGNE, Mme LEPORCHER à M.LANGLAIS,

6 PLOERMEL COMMUNAUTE

1 Présents: M.ÂRGENTIN M.CHAUMORCEL M.COUDE M.GORTAIS M.LEMAZURIER M.LIMOUX
M.MANENC M.RAFFIN M.ROUAULT M.SAMSON Mme CESMAT MmeDERRIEN MmePORTIER
Mme RIDARD Mme VACHON

2 Ont donné pouvoir: M. BOULVAIS à M.ROUAULT, M. MALEY à M.MANENC, Mme DELSAUT à M.LEMAZURIER,

3 excusés: M.BOURNE M.CARTIER M.COIGNARD M.GICQUELM.JARNO M.LAMEUL M.LE DIFFON
Mme GUILLEMAUD Mme LE MOIGNE

7 OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M.BADOUAL M.COWET M.DUVIC M.GUÉ M.JOLY M.LELIEVRE M.PILORGET M.POIRIER
M.RENAUD M.ROGER M.YHUEL Mme GILLES

2 Ont donné pouvoir: M. BLÉHER à M.COWET M. HUGOT à M.YHUEL M. HUTTER à M.GUÉ

Secrétaire de séance : M.BARAZER

Assistaient également à la réunion :

M.GUILLOUX, M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER); M.ZILLIOX, M. BOHANNE, M.CROUIGNEAU, Mme BOUTIER, Mme VALLEE (agents du SMICTOM)

Séance close à 13h00

Objet : Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Conformément à l'article 22 du Code des Marchés Publics, et outre la présence facultative du comptable public et d'un représentant de la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, la Consommation et la Répression des Fraudes), la commission d'appel d'offres du Syndicat doit être composée d'un nombre de membres égal à celui prévu pour la composition de la commission de la collectivité au nombre d'habitants le plus élevé.

Le SMICTOM, comprenant des communes dont la population est supérieure ou égale à 3.500 habitants, sa commission d'appel d'offres, d'ouverture des plis et d'examen des offres, doit être composée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants. Il est rappelé que le Président est membre de droit de la commission d'appel d'offres.

Le Président invite le Comité Syndical à procéder à l'élection de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants à la Commission d'Appel d'offres.

Se déclarent candidats :

Titulaires CAO,

Mr Joel Lemazurier
Mr Michel Glotin
Mme Marie Thérèse Pithon
Mr Raymond Blouet
Mr Nona Barazer

Ploermel communauté
CC St Méen Montauban
Loudéac Bretagne Centre
Montfort Communauté
Brocéliande Communauté

Suppléants CAO

Mr Bernard Ethoré
Mme Laurence Cesmat
Mme Marie Paule Guillemot
Mr Christophe Poirier
Mr Alain Gautier

Brocéliande communauté
Ploermel communauté
Dinan Agglomération
Oust à Brocéliande Communauté
CC St Méen Montauban

Le comité syndical, à l'unanimité, décide d'un vote à main levée.

A l'unanimité, M.LEMAZURIER, M.GLOTIN, Mme PITHON, M.BLOUET, M.BARAZER sont élus délégués titulaires de la commission d'appel d'offres et M.ETHORÉ, Mme CESMAT, Mme GUILLEMOT, M.POIRIER, M.GAUTIER sont élus délégués suppléants de la commission d'appel d'offres.

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré à St Méen le Grand, le 22 septembre 2020

Le Président,

Hubert GUINARD



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 22 septembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 2 septembre 2020 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

1 DINAN AGGLOMERATION

1 Présents: M. BOUDET M. BUKENBERG M. CHESNEL M. CHEVALIER M. DUCLOS M. FAUCON
M. GICQUEL M. JACQUET M. MAILLARD M. ODYE M. SAUDRAIS Mme BOUGAULT
Mme GUILLEMOT

2 Ont donné pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL

3 excusés: M. LE CHEVESTRIER M. VERGER Mme GAREL

2 LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1 Présents: M. CHEVALIER M. PERTUISEL M. PICHOT Mme GENISSEL Mme PITHON

2 Ont donné pouvoir: M. DELAHAYE à M. PERTUISEL, Mme MEUNIER à M. CHEVALIER

3 excusés: M. MARETHEUX

3 BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M. BARAZER M. BEAUGÉ M. COTTOM. ETHORÉ M. HENTZIE N M. PIEL M. PRIOUL M. THOMAS
Mme AUBIN Mme DUTAY Mme GAUBERT-GRUEL Mme GUILLARD Mme KERGUELEN

2 Ont donné pouvoir: M. LERAY à M. PIEL, M. LESAGE à M. THOMAS, M. OUISSE à M. COTTO, M. RAOULT à
M. PRIOUL, Mme GLAIS à M. BARAZER, Mme PÉYÉ à Mme AUBIN

4 COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1 Présents: M. BRIAND M. BRIANTAIS M. CHEVREL M. COLLET M. DELORME M. DESPRÉS M. ESNAULT
M. EVEILLARD M. GAUTIER M. GLOTIN M. GOBIN M. GORRE M. GUERRO M. GUINARD
M. LOHAT M. LUBIN M. LUCE M. MEANCEM. PIEDERRIERE M. ROLLAND M. SIMON
M. SOURDAINE M. TRUTIN M. VERNEY M. VITRE Mme BESNARD Mme GUEE Mme
LECOMTE Mme PIERRARD

2 Ont donné pouvoir: M. DAUGAN à M. GAUTIER, M. DELYS à M. BRIANTAIS, Mme HUBY à Mme
PIERRARD

5 MONTFORT COMMUNAUTE

1 Présents: M. AUFRAY M. BERTRAND M. BLOUET M. BOURGOGNON M. COLLET M. DELACROIX
M. LANGLAIS M. LE BORGNE M. LE TEXIER M. LEMOINEM. RONSIN Mme AUBAULT Mme
BERRÉE Mme BONDON Mme HAMONO Mme LE PALLEC Mme MARIE Mme RICHARD Mme VIVIEN

2 Ont donné pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme LEPORCHER à
M. LANGLAIS,

6 PLOERMEL COMMUNAUTE

1 Présents: M. ARGENTIN M. CHAUMORCEL M. COUDE M. GORTAIS M. LEMAZURIER M. LIMOUX
M. MANENC M. RAFFIN M. ROUAULT M. SAMSON Mme CESMAT Mme DERRIEN Mme PORTIER
Mme RIDARD Mme VACHON

2 Ont donné pouvoir: M. BOULVAIS à M. ROUAULT, M. MALEY à M. MANENC, Mme DELSAUT à
M. LEMAZURIER,

3 excusés: M. BOURNE M. CARTIER M. COIGNARD M. GICQUEL M. JARNO M. LAMEUL M. LE
Mme GUILLEMAUD Mme LE MOIGNE

7 OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M. BADOUAL M. COWET M. DUVIC M. GUÉ M. JOLY M. LELIEVRE M. PILORGET M. POIRIER
M. RENAUD M. ROGER M. YHUEL Mme GILLES

2 Ont donné pouvoir: M. BLÉHER à M. COWET M. HUGOT à M. YHUEL M. HUTTER à M. GUÉ

Secrétaire de séance : M. BARAZER

Assistaient également à la réunion :

M. GUILLOUX, M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER); M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU,
Mme BOUTIER, Mme VALLEE (agents du SMICTOM)

Séance close à 13h00

Objet : Désignation de délégués à titre consultatif de la commune de Le Verger

Le Président rappelle que le SMICTOM Centre Ouest est propriétaire d'un ancien centre de stockage de déchets ultimes et d'une déchèterie sur la commune de LE VERGER. Ces deux installations nécessitent d'avoir des interlocuteurs pour représenter la commune. La commune de LE VERGER a désigné MM. Robert LABBE et André GUILLOUX, membres délégués au Syndicat, à titre consultatif.

Il propose de nommer, à titre consultatif, un délégué représentant la commune au sein du Bureau du Syndicat, chargé du dossier du centre de stockage et un délégué suppléant chargé du suivi de la déchèterie.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

↳ de nommer Monsieur Robert LABBE, délégué de Le Verger, membre du Bureau du Syndicat, à titre consultatif, chargé du suivi du dossier relatif au centre de stockage,

↳ de désigner Monsieur, André GUILLOUX, délégué suppléant, à titre consultatif, chargé du suivi de la déchèterie.

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré à St Méen le Grand, le 22 septembre 2020

Le Président,

Hubert GUINARD



Nombre de délégués en exercice: 140
Nombre de délégués présents: 95
Nombre de pouvoirs: 22
Nombre de voix pour: 95
Abstentions: 0
Contre: 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 22 septembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 2 septembre 2020 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

1 DINAN AGGLOMERATION

1 Présents: M. BOUDET M. BUKENBERG M. CHESNEL M. CHEVALIER M. DUCLOS M. FAUCON
M. GICQUEL M. JACQUET M. MAILLARD M. ODYE M. SAUDRAIS Mme BOUGAULT
Mme GUILLEMOT

2 Ont donné pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL

3 excusés: M. LE CHEVESTRIER M. VERGER Mme GAREL

2 LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1 Présents: M. CHEVALIER M. PERTUISEL M. PICHOT Mme GENISSEL Mme PITHON

2 Ont donné pouvoir: M. DELAHAYE à M. PERTUISEL, Mme MEUNIER à M. CHEVALIER

3 excusés: M. MARETHEUX

3 BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M. BARAZER M. BEAUGÉ M. COTTON M. ETHORÉM. HENTZIEN M. PIEL M. PRIOUL M. THOMAS
Mme AUBIN Mme DUTAY Mme GAUBERT-GRUEL Mme GUILLARD Mme KERGUELEN

2 Ont donné pouvoir: M. LERAY à M. PIEL, M. LESAGE à M. THOMAS, M. OUISSE à M. COTTO, M. RAOULT à
M. PRIOUL, Mme GLAIS à M. BARAZER, Mme PÉYÉ à Mme AUBIN

4 COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1 Présents: M. BRIAND M. BRIANTAIS M. CHEVREL M. COLLET M. DELORME M. DESPRÉS M. ESNAULT
M. EVEILLARD M. GAUTIER M. GLOTIN M. GOBIN M. GORRE M. GUERRO M. GUINARD
M. LOHAT M. LUBIN M. LUCE M. MEANCEM. PIEDERRIERE M. ROLLAND M. SIMON
M. SOURDAINE M. TRUTIN M. VERNEY M. VITRE Mme BESNARD Mme GUEE Mme
LECOMTE Mme PIERRARD

2 Ont donné pouvoir: M. DAUGAN à M. GAUTIER, M. DELYS à M. BRIANTAIS, Mme HUBY à Mme
PIERRARD

5 MONTFORT COMMUNAUTE

1 Présents: M. AUFRAY M. BERTRAND M. BLOUET M. BOURGOGNON M. COLLET M. DELACROIX
M. LANGLAIS M. LE BORGNE M. LE TEXIER M. LEMOINEM. RONSIN Mme AUBAULT Mme
BERRÉE Mme BONDON Mme HAMONO Mme LE PALLEC Mme MARIE Mme RICHARD Mme VIVIEN

2 Ont donné pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme LEPORCHER à
M. LANGLAIS,

6 PLOERMEL COMMUNAUTE

1 Présents: M. ARGENTIN M. CHAUMORCEL M. COUDE M. GORTAIS M. LEMAZURIER M. LIMOUX
M. MANENC M. RAFFIN M. ROUAULT M. SAMSON Mme CESMAT Mme DERRIEN Mme PORTIER
Mme RIDARD Mme VACHON

2 Ont donné pouvoir: M. BOULVAIS à M. ROUAULT, M. MALEY à M. MANENC, Mme DELSAUT à
M. LEMAZURIER,

3 excusés: M. BOURNE M. CARTIER M. COIGNARD M. GICQUEL M. JARNO M. LAMEUL M. LE
Mme GUILLEMAUD Mme LE MOIGNE

7 OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M. BADOUAL M. COWET M. DUVIC M. GUÉ M. JOLY M. LELIEVRE M. PILORGET M. POIRIER
M. RENAUD M. ROGER M. YHUEL Mme GILLES

2 Ont donné pouvoir: M. BLÉHER à M. COWET M. HUGOT à M. YHUEL M. HUTTER à M. GUÉ

Secrétaire de séance : M. BARAZER

Assistaient également à la réunion :

M. GUILLOUX, M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER); M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU,
Mme BOUTIER, Mme VALLEE (agents du SMICTOM)

Séance close à 13h00

Objet : Désignation de représentants du SMICTOM à la FNCC

La Fédération Nationale des Collectivités de Compostage (FNCC) est une association de collectivités territoriales qui ont fait le choix du compostage des déchets ménagers en matière de traitement. Créée en 2005, la FNCC regroupe 21 collectivités représentant 2200 communes (dont dans l'Ouest de la France Kerval, le SYSEM, St Malo agglomération, Trivalis,).

Elle a pour but de regrouper l'ensemble des données techniques et études existantes, d'animer des groupes d'échange et des études d'optimisation sur ces process et de suivre les évolutions techniques et réglementaires dans le traitement des ordures ménagères.

Le SMICTOM Centre Ouest adhère depuis 2014 à cette association et il est proposé de poursuivre cette adhésion.

Le Comité syndical est appelé à délibérer sur la nomination des 2 délégués.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ désigne Hubert GUINARD Président et Alain LOHAT Vice-Président délégués appelés à siéger au sein de la FNCC,

☞ donne pouvoir au Président ou au Vice-Président délégué pour signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré à St Méen le Grand, le 22 septembre 2020

Le Président,

Hubert GUINARD



Nombre de délégués en exercice: 140
Nombre de délégués présents: 95
Nombre de pouvoirs: 22
Nombre de voix pour: 95
Abstentions: 0
Contre: 0



1 ex

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 22 septembre à 9h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 2 septembre 2020 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

1 DINAN AGGLOMERATION

1 Présents: M. BOUDET M. BUKENBERGSM. CHESNEL M. CHEVALIER M. DUCLOS M. FAUCON
M. GICQUEL M. JACQUET M. MAILLARD M. ODYE M. SAUDRAIS Mme BOUGAULT
Mme GUILLEMOT

2 Ont donné pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL

3 excusés: M. LE CHEVESTRIER M. VERGER Mme GAREL

2 LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1 Présents: M. CHEVALIER M. PERTUISEL M. PICHOT Mme GENISSEL Mme PITHON

2 Ont donné pouvoir: M. DELAHAYE à M. PERTUISEL, Mme MEUNIER à M. CHEVALIER

3 excusés: M. MARETHEUX

3 BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M. BARAZER M. BEAUGÉ M. COTTOM. ETHORÉM. HENTZIEN M. PIEL M. PRIOUL M. THOMAS
Mme AUBIN Mme DUTAY Mme GAUBERT-GRUEL Mme GUILLARD Mme KERGUELEN

2 Ont donné pouvoir: M. LERAY à M. PIEL, M. LESAGE à M. THOMAS, M. OUISSE à M. COTTO, M. RAOULT à
M. PRIOUL, Mme GLAIS à M. BARAZER, Mme PÉYÉ à Mme AUBIN

4 COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1 Présents: M. BRIAND M. BRIANTAIS M. CHEVREL M. COLLET M. DELORME M. DESPRÉS M. ESNAULT
M. EVEILLARD M. GAUTIER M. GLOTIN M. GOBIN M. GORRE M. GUERRO M. GUINARD
M. LOHAT M. LUBIN M. LUCE M. MEANCEM. PIEDERRIERE M. ROLLAND M. SIMON
M. SOURDAINE M. TRUTIN M. VERNEY M. VITRE Mme BESNARD Mme GUEE Mme
LECOMTE Mme PIERRARD

2 Ont donné pouvoir: M. DAUGAN à M. GAUTIER, M. DELYS à M. BRIANTAIS, Mme HUBY à Mme
PIERRARD

5 MONTFORT COMMUNAUTE

1 Présents: M. AUFRAY M. BERTRAND M. BLOUET M. BOURGOGNON M. COLLET M. DELACROIX
M. LANGLAIS M. LE BORGNE M. LE TEXIER M. LEMOINEM. RONSIN Mme AUBAULT Mme
BERRÉE Mme BONDON Mme HAMONO Mme LE PALLEC Mme MARIE Mme RICHARD Mme VIVIEN

2 Ont donné pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme LEPORCHER à
M. LANGLAIS,

6 PLOERMEL COMMUNAUTE

1 Présents: M. ARGENTIN M. CHAUMORCEL M. COUDE M. GORTAIS M. LEMAZURIER M. LIMOUX
M. MANENC M. RAFFIN M. ROUAULT M. SAMSON Mme CESMAT Mme DERRIEN Mme PORTIER
Mme RIDARD Mme VACHON

2 Ont donné pouvoir: M. BOULVAIS à M. ROUAULT, M. MALEY à M. MANENC, Mme DELSAUT à
M. LEMAZURIER,

3 excusés: M. BOURNE M. CARTIER M. COIGNARD M. GICQUEL M. JARNO M. LAMEUL M. LE
Mme GUILLEMAUD Mme LE MOIGNE

7 OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1 Présents: M. BADOUAL M. COWET M. DUVIC M. GUÉ M. JOLY M. LELIEVRE M. PILORGET M. POIRIER
M. RENAUD M. ROGER M. YHUEL Mme GILLES

2 Ont donné pouvoir: M. BLÉHER à M. COWET M. HUGOT à M. YHUEL M. HUTTER à M. GUÉ

Secrétaire de séance : M. BARAZER

Assistaient également à la réunion :

M. GUILLOUX, M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER); M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU,
Mme BOUTIER, Mme VALLEE (agents du SMICTOM)

Séance close à 13h00

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Désignation d'un représentant du SMICTOM au sein de la Société par Actions Simplifiées (SAS) Brete-Sun ISDND

Par délibération 2020/005 du 25 février 2020, le comité syndical a autorisé l'entrée au capital du SMICTOM Centre Ouest dans la Société par Actions Simplifiées (SAS) Brete-Sun ISDND, à hauteur de 12,3 % du capital social soit 35 000 €.

Cette société a été créée par le SDE35, le SMICTOM Centre Ouest et 4 autres collectivités (SMICTOM d'Ille et Rance, SMICTOM Sud Est 35, Rennes Métropole, Saint-Malo agglomération) afin de développer des projets d'implantation de panneaux photovoltaïques sur 7 anciennes installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND).

Le SMICTOM est exploitant d'une ancienne ISDND sur la commune du Verger qui est intégrée au projet collectif, sachant que la surface du site n'était pas suffisante pour permettre de développer un projet en propre.

Le Comité syndical est appelé à délibérer sur la nomination d'un délégué.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

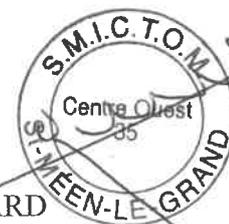
↳ désigne M. Hubert GUINARD en qualité de représentant du SMICTOM Centre Ouest au sein de l'assemblée générale et au Comité de direction de la société ;

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré à St Méen le Grand, le 22 septembre 2020

Le Président,

Hubert GUINARD



Nombre de délégués en exercice: 140
Nombre de délégués présents: 95
Nombre de pouvoirs: 22
Nombre de voix pour: 95
Abstentions: 0
Contre: 0